

L'Emancipation des travailleurs sera l'oeuvre des travailleurs eux-mêmes (Marx)

La Voix des Travailleurs

Bulletin inter-usines de l'Opposition Syndicale

Numéro 1

Octobre 1945

NOTRE BUT

Au moment du cinquantenaire de la C.G.T, quelle est la situation de la classe ouvrière ?

Le prolétariat subit dans les usines, les mines, les fabriques et les chantiers une exploitation forcenée, sa condition est ramenée à des dizaines d'années en arrière. L'arbitraire du patronat est aussi complet qu'au temps où des organisations syndicales n'existaient pas. La semaine de travail est allongée sans compensation de salaire. Les pires formes d'exploitation capitalistes sont renforcées : le travail de nuit, le travail à la chaîne et au boni¹. Les conditions minima d'hygiène et de sécurité sont ignorées, la garde-chiourme se trouve en permanence sur le dos des ouvriers. On nous signale des ouvriers surmenés s'effondrant sur leur machine et un accroissement excessif des accidents du travail.

Une pareille situation n'est possible que parce que la résistance ouvrière contre l'exploitation patronale est sabotée par les dirigeants actuels des Syndicats ouvriers.

Sous le couvert de la formule "produire", ils ont repris leur politique d'union sacrée de 1939-40, quand ils se faisaient les auxiliaires de la répression anti-ouvrière. Les staliniens se sont joints à cette politique.

Ce qui fait qu'aujourd'hui, ils agissent comme une garde-chiourme auxiliaire et encore pire que le garde-chiourme patronal.

Les dirigeants syndicaux déshonorent le Syndicat et le détournent de son but qui est avant tout de défendre les conditions de travail et de salaire de la classe ouvrière face au patronat.

Cependant notre défense contre le patronat exige l'existence d'un Syndicat ouvrier. Le problème c'est donc de remplacer les dirigeants syndicaux qui trahissent notre cause, d'éduquer de nouveaux cadres conscients des tâches prolétariennes.

L'opposition syndicale Lutte de Classes se donne pour but d'éduquer de nouveaux cadres et de permettre la coordination de leur travail. "L'avantage des dirigeants actuels de la C.G.T", nous disait un travailleur, "c'est de pouvoir combattre des éléments isolés". Nous devons leur enlever cet avantage.

Beaucoup de militants et de responsables syndicaux de base n'obéissent aux consignes de leurs chefs que parce qu'il leur manque la conscience de classe et qu'ils sont dupés par la politique de ces chefs. L'opposition Lutte de Classes se donne pour but de rendre conscients de leurs tâches les cadres fidèles de la classe ouvrière.

Son journal, *La Voix des Travailleurs* se propose d'être le porte-parole des ouvriers. Il le sera dans la mesure où ceux-ci seront décidés à l'utiliser comme une tribune pour leurs revendications et pour leurs luttes.

COMMENT LA C.G.T DOIT-ELLE AGIR ?

Le refus de De Gaulle de recevoir Jouhaux² au sujet de la loi électorale et la prise de position de l'actuelle direction de la C.G.T en faveur du "Oui-Non" ont remis sur le tapis une vieille question : la C.G.T peut-elle se mêler de questions politiques ?

Les partisans de "l'autonomie" syndicale trouvent enfin l'occasion de démontrer combien la politique est nuisible à la C.G.T "Car", prétendent-ils, "il y a désormais conflit entre les syndiqués appartenant à

¹ TRAVAIL AU BONI. Forme de travail au rendement. Le salaire horaire perçu pour la production minimum est appelé taux d'affûtage. On dit de celui qui n'arrive pas à produire ce minimum qu'il "coule ses temps". Pour être payé au taux d'affûtage, il doit essayer de "passer des bons blancs" (bons de production ne correspondant pas à une production réelle). A ce taux d'affûtage s'ajoute, pour ceux qui ne coulent pas les temps, le boni dont le montant est proportionnel à la production dépassant le minimum prévu. Il existe un maximum de production, appelé "plafond". Le dépasser, c'est "crever le plafond" ce qui amène en général la venue des "chronos" (chronomètres) qui révisent tous les temps de production à la baisse d'où une accélération du travail, ou une baisse des salaires. Voir, pour un exemple réel et chiffré, l'article de *La Voix des Travailleurs* n°10 du 2 avril 1946, *Un salaire décent pour un travail décent*.

² JOUHAUX Léon (1879-1954) Dirigeant syndicaliste-révolutionnaire avant 1914, rallie l'Union sacrée. Secrétaire général de la C.G.T. exclut la C.G.T.U. en 1921, il le demeure après la réunification de 1935. Déporté en 1943. Leader de la tendance "Force-Ouvrière" (Ex-Confédérés, c'est-à-dire demeurés à la C.G.T. de 1921 à 1936) devient Secrétaire général de la C.G.T.-F.O. après la scission de 1947.

différents partis si leur position n'est pas celle de la direction stalinienne de la C.G.T.. Donc, pas de politique, que De Gaulle se "débrouille" avec les partis, la C.G.T doit rester neutre, sans quoi au lieu de l'unité de tous pour la défense des salaires et des droits élémentaires, elle se divisera en autant de fractions qu'il y a de partis. Ceci, la direction de la C.G.T l'admet par ailleurs elle-même, puisqu'elle n'ose pas donner l'ordre aux syndiqués de voter "Oui-Non", mais se contente de le recommander en général au public".

Nos "autonomistes" triomphent à tort ! Ils trompent eux-mêmes sciemment les ouvriers. Si la décision de la direction stalinienne de la C.G.T donne prise aux manœuvres de la bourgeoisie, ce n'est pas parce qu'elle fait de la politique.

Le 12 février 1934³, devant l'attaque politique des bandes fascistes, la C.G.T avait décidé de riposter ensemble avec le P.C et le P.S par une grève générale et par une manifestation de masse. Cette politique juste renforça la classe ouvrière et mena tout droit aux conquêtes de juin 36.

La bourgeoisie voudrait bien que la C.G.T., sous prétexte d'intérêts corporatifs, déserte la lutte contre ses entreprises d'anéantissement des libertés et du niveau de vie des travailleurs.

C'est seulement parce que la politique des dirigeants de la C.G.T est mauvaise et bureaucratique qu'elle nuit à la défense des travailleurs.

La loi électorale de De Gaulle lésait-elle *directment, matériellement*, chaque travailleur ? Oui ! Parce que dans son système électoral, 2 voix ne valent qu'une voix non-ouvrière.

Quelle devait donc être l'attitude de la C.G.T ? Exiger qu'une voix ouvrière vaille au moins une voix non-ouvrière, c'est-à-dire la représentation proportionnelle intégrale, puisqu'il est clair que les questions de salaire dépendent aussi des droits politiques élémentaires des ouvriers. Au besoin, il fallait appuyer cette exigence par la grève, seule arme de la C.G.T., par exemple par une journée de grève générale comme le 12 février 1934.

Cette attitude, *loin de dresser les syndiqués les uns contre les autres, aurait soudé leurs rangs en une seule volonté de combat, puisque sur cette question tous les ouvriers et tous les partis se réclamant du prolétariat sont d'accord*. D'autre part, l'opinion publique honnête aurait soutenu un tel combat, car comment admettre cette hypocrisie de De Gaulle d'une "démocratie" dans *LIGNE MANQUANTE*

Il ressort donc clairement que l'attitude de la direction actuelle de la C.G.T n'est pas une riposte à De Gaulle, mais plutôt une manœuvre pour détourner l'attention du fait qu'elle est incapable de combattre (de même qu'elle a abandonné la lutte économique des ouvriers) pour les libertés élémentaires et démocratiques des travailleurs. C'est pour esquiver la lutte qu'elle a pris une attitude politicienne, car il est bien plus facile de lancer des appels en l'air et controverser dessus entre bureaucrates que de défendre réellement les travailleurs dans la lutte.

Si à la tête de la C.G.T il y avait eu une tendance qui défende réellement chaque parcelle des droits économiques et des libertés des travailleurs, personne n'aurait pu se plaindre de l'immixtion de la politique dans les Syndicats. Tout au contraire, c'est par une politique révolutionnaire que les droits ouvriers les plus élémentaires seraient efficacement défendus.

DEFENSE DE LA MAIN D'OEUVRE

Produire, Produire, Produire. Tel est le ton sur lequel déclame toute la presse "syndicale". On explique aux ouvriers qu'il faut intensifier la production par l'utilisation d'une technique plus approfondie mais dans la pratique on les invite à travailler dans un minimum de temps ("crever le plafond"⁴), à faire des heures supplémentaires, à travailler le samedi et même le dimanche, à abandonner leurs vacances et surtout à ne pas perdre de temps à faire des grèves. Pensez donc, les bonzes syndicaux sont là pour discuter avec le patron.

Augmenter la production par l'emploi d'un matériel nouveau et perfectionné, c'est une solution très alléchante pour le patronat mais le matériel coûte cher et la bourgeoisie ne peut tout de même pas abandonner ses bénéfices pour relever l'économie du pays que sa rapacité a contribué à anéantir.

³ En riposte à la tentative de coup de force de l'extrême-droite le 6 février 1934, la C.G.T., la S.F.I.O., le P.C.F. et la C.G.T.U. organisent le 12 février des cortèges séparés qui se rejoignent et fusionnent au cri de "unité" place de la Nation à Paris, réponse de la classe ouvrière au cours sectaire du P.C.

⁴ "Crever le plafond" : produire plus encore que prévu par le maximum officiel. Cela rapporte temporairement un salaire amélioré à ceux qui le font mais conduit à terme à un nouvel abaissement des temps pour tout le monde.

Reste la main d'œuvre dont on peut exiger un accroissement du rendement sans autre dépense que des promesses.

Mais où en est la main d'œuvre ? Déjà avant la guerre, elle était en décroissance. La population active qui était de 21.720.000 personnes en 1921 n'était plus que de 20.261.000 en 1936. Parmi cette population active, la main d'œuvre productive baissait, tandis que la main d'œuvre improductive augmentait. En 1921, il y avait 19.970.000 productifs pour 1.750.000 improductifs. En 1936, il avait 18.212.000 productifs pour 2.049.000 improductifs.

La guerre a encore diminué le nombre de la main d'œuvre productive.

Au moins 200.000 militaires ont été tués au cours des opérations. Le nombre des civils tués au cours des bombardements est évalué à 90.000, à cela il faut ajouter les hommes et les femmes fusillés ou morts dans les camps et les prisons de France et d'Allemagne (75.000 fusillés rien que pour Paris). Les privations et les maladies, conséquences de la guerre ont augmenté la mortalité ! C'est certainement de plus d'un million de travailleurs que la guerre a réduit la population active. D'autre part, le nombre des ouvriers étrangers qui était de 1.599.000 en 1931 et tombé à 1.245.000 en 1936, s'est vu réduire de plusieurs centaines de mille, beaucoup ayant quitté la France, rappelés notamment par la mobilisation. La population productive est réduite à peine à 19.000.000, soit 2.000.000 de moins qu'avant la guerre.

Mais si la population active a considérablement diminué, le nombre des improductifs a continué à s'accroître.

L'armée, les services administratifs (police, ravitaillement, prisonniers et rapatriés, etc.) emploient un nombre considérable de fonctionnaires. En 1936, il y avait 810.000 fonctionnaires ; aujourd'hui, le nombre des fonctionnaires est de 2 millions. Il reste à peine 16.000.000 de travailleurs pour la production, le commerce et les transports contre 18.262.000 en 1936, alors que toute l'économie est à reconstruire.

Et c'est sur la main d'œuvre, élément essentiel de la production, et déjà si terriblement éprouvée, que la bourgeoisie, avec l'appui des organisations dites ouvrières, veut faire retomber tout le poids de la reconstruction. Le patronat, qui a profité de l'absence de mouvement ouvrier pendant la guerre pour diminuer les "temps" et ainsi accélérer la cadence, veut conserver celle-ci. On veut exiger du prolétariat une cadence plus vive, un nombre d'heures de travail plus considérable, alors que la nourriture est nettement insuffisante.

Il faut que les ouvriers exigent de leurs dirigeants syndicaux qu'ils prennent leurs responsabilités pour l'élaboration d'un plan de production et de ravitaillement qui puisse permettre à la classe ouvrière de recouvrer ses forces. Il leur faut exiger que ceux-ci les soutiennent effectivement lorsqu'ils entrent en lutte pour la défense de leurs revendications.

LE PREMIER CONGRES DE LA. FEDERATION SYNDICALE MONDIALE

La Fédération Syndicale "Mondiale"⁵ est née. *Le Peuple* nous apprend que l'organisation de la Conférence a été "parfaite", que le Palais de Chaillot avait été aménagé d'une façon "très heureuse", etc... Bref, on nous en parle comme s'il s'agissait de la Foire de Paris ou d'une comédie à grand spectacle.

A qui ces figurants jouent-ils la comédie ? A l'ensemble des syndiqués qu'on amuse pour canaliser leur mécontentement. Tout change, soi-disant. Mais pour que tout reste pareil. La F.S.I.⁶ de Jouhau, Schevenels⁷, Citrine⁸, etc... fait place à la F.S.M de Citrine, Schevenels, Jouhau, etc... Mais Schevenels justement rappelle que "la faillite des organisations internationales n'est après tout que la somme des faillites nationales". Ce n'est pas en passant l'éponge et en recommençant la même politique avec les mêmes hommes qu'on arrivera à des résultats différents.

⁵ F.S.M. Fédération Syndicale Mondiale, Organisation internationale des syndicats, créée le 30 octobre 1945. Dirigée par Louis Saillant qui, bien qu'ex-Confédéré, demeure à sa tête après la scission de F.O. Son siège était à Prague. Sous l'impulsion de l'A.F.L.-C.I.O. américaine et des Trade-Unions britanniques, les syndicats "libres" la quittent en janvier 1949 pour former la C.I.S.L. (Confédération internationale des syndicats libres). Regroupe dès lors les syndicats influencés par les P.C.

⁶ F.S.I. Fédération Syndicale Internationale ou Internationale d'Amsterdam. Regroupe les syndicats réformistes entre les deux guerres.

⁷ SCHEVENELS Walter (1887-1966) Dirigeant réformiste du Syndicat belge des Métaux et, à partir de 1930, de la F.S.I.

⁸ CITRINE Walter Mac-Lennan, Lord (1887-1982) Leader réformiste des Trades Unions anglais, président de la F.S.I. depuis 1928, l'un des fondateurs de la F.S.M.

On nous présente les politesses des autorités comme un fait nouveau, la reconnaissance officielle de l'importance et du rôle du syndicalisme. Mais Belin⁹ et Cie jouissaient aussi de toutes les faveurs des autorités. Si la bourgeoisie se montre si "aimable", c'est qu'elle y trouve son compte. Elle s'essaye ainsi à domestiquer le mouvement ouvrier, à le lier à sa politique parce que l'action ouvrière consciente et organisée, donc *indépendante de toute influence bourgeoise*, est la plus dangereuse pour les classes dominantes.

Pour que les Syndicats remplissent leur rôle d'organiseurs de la lutte ouvrière et de défenseurs de nos conditions de vie, ils doivent être ouverts à *tous* les travailleurs, quel que soit leur pays. Qu'est-ce que c'est que cette Fédération "Mondiale" qui n'accepte que les ouvriers des pays vainqueurs, comme si *toutes* les classes ouvrières n'étaient pas d'abord, et au même titre les *vaincues* de la guerre? La F.S.M prouve ainsi qu'elle n'est destinée qu'à mener la politique bourgeoise à la manière ouvrière, et c'est pour cela qu'il n'y a en elle aucune unité de vue, dès qu'on quitte les lieux communs. C'est pour cela que, comme la presse bourgeoise elle-même *Combat* le signale, les oppositions s'y retrouvent entre grandes et petites puissances, et entre grandes puissances. Bien sûr : du moment qu'on se place au point de vue de nos exploités nationaux, pas moyen de s'entendre avec l'exploité d'en face. Et c'est comme ça que le "camarade" Sir Citrine ferme la bouche au délégué des Syndicats de l'Inde réclamant l'appui de la F.S.M pour l'affranchissement de son pays !

Préoccupés de prouver leur "bonne foi" aux gouvernements, les représentants de la F.S.M reprennent à leur compte toute la politique dont nous éprouvons chaque jour, dans notre chair, les conséquences. Ils se réclament de la Charte des Nations Unies (sic), de la Conférence de Potsdam, etc..., mais reconnaissent que jusqu'ici "seul l'appel au travail a retenti partout".

Alors, qu'attend-on pour organiser une action ouvrière générale? En tant que classe opprimée, les travailleurs ne peuvent prendre la responsabilité *d'aucune* action diplomatique bourgeoise, *d'aucune* "conférence de Potsdam" ou d'ailleurs, accomplie en dehors de leur contrôle précisément par les fondés de pouvoir (généralistes et politiciens) du grand capital. Les décisions des Jouhaux-Frachon¹⁰ etc... ne nous engagent pas plus, car nous n'y avons pas pris part, et elles ne sont que le reflet, dans une mince couche de bureaucrates ouvriers, des décisions prises par les différents gouvernements capitalistes.

"Les faits sont têtus", dit le proverbe. La lutte de classes, reniée officiellement dans les pays impérialistes, revient au premier plan à l'occasion de la lutte pour l'indépendance des peuples coloniaux, malgré le triage sur le volet des délégués.

La réalisation d'une véritable centrale syndicale mondiale sera une victoire considérable pour les ouvriers. Mais on ne la construira pas dans les discussions diplomatiques où les méfiances et les rivalités se cachent sous les embrassades. Elle sera le fruit de la lutte généralisée que, dans chaque pays, les travailleurs mèneront contre leurs maîtres. Un peu partout, les ouvriers entrent en lutte et la bureaucratie syndicale ne les y aide guère. Ces premiers combats, et la lutte des exploités coloniaux, voilà les prémices de l'unité syndicale mondiale.

QUELQUES REVENDICATIONS URGENTES

1° *L'échelle mobile des salaires* : Lors des derniers rajustements de salaires où les revendications de la C.G.T n'ont pas été entièrement acceptées (salaire minimum du manœuvre à 23 fr.), les ouvriers avaient bien compris que cette augmentation serait bientôt annulée par la hausse des prix. C'est pourquoi, dans de nombreuses réunions syndicales, des ouvriers avaient posé la revendication de l'échelle mobile des salaires. La C.G.T a alors envoyé ses "bonzes" un peu partout "expliquer" que l'échelle mobile n'était pas une revendication juste, parce qu'on tournait dans un cercle vicieux. Ce qu'il fallait "c'est empêcher la vie d'augmenter". Cependant les salaires ont été stabilisés mais la vie a continué d'augmenter. Seule l'échelle mobile des salaires empêcherait que grandisse le fossé entre les salaires et les prix.

2° *L'échelle mobile des heures de travail* pour établir une juste répartition du travail. Il est inadmissible que l'on exige 48, 54 et même 60 heures de travail dans certaines usines, qu'on travaille le samedi et le dimanche, que le travail de nuit reprenne dans certaines autres alors que des ouvriers sont réduits au

⁹ BELIN René (1898-1977) Syndicaliste PTT, dirigeant C.G.T. (tendance la plus droitiste) de 1933 à 1940, Secrétaire d'Etat de Pétain (à la Production) de 1940 à 1943.

¹⁰ FRACHON Benoît (1873-1975) Ouvrier, libertaire en 1909, contre la guerre en 1914, pour l'adhésion à l'I.C. en 1920. Participe au congrès de constitution de la C.G.T.U. en 1922, Secrétaire de la C.G.T (réunifiée) de 1936 à 1939. Dirige (avec J. Duclos) le P.C. clandestin de 1940 à 1944. Secrétaire général de la C.G.T. de septembre 1946 à 1967.

chômage, alors qu'une grande partie de la population est improductive et vit de combines plus ou moins louches.

3° *Le retour au principe des 40 heures.* Le salaire étant basé sur 40 heures, toutes heures effectuées au-delà de 40 heures devront être payées comme heures supplémentaires, au taux des conventions de 1936.

4° *Le contrôle syndical sur l'embauche* pour déjouer les manœuvres patronales qui consistent à diviser les ouvriers par des mutations ou des licenciements.

5° *Suppression du travail au boni* qui est une véritable escroquerie.

6° *Suppression des impôts cédulaires sur les salaires*¹¹. Dernièrement les impôts sur les transactions en Bourse ont été supprimés, alors que des impôts formidables continuent à grever les salaires ouvriers.

LA LIBERTE DU TRAVAIL

Les patrons de la région de Montbéliard -ceux de Sochaux notamment- s'entendent pour refuser le travail aux syndicalistes d'avant 1940. Que font les "dirigeants syndicaux ? Le Secrétaire du .Syndicat des Métaux; de .Sochaux, Gauchet;⁷⁵, ne voit comme solution qu'inviter les pouvoirs publics (dont par ailleurs il dénonce la complicité évidente) à prendre des sanctions. Il fait appel au patriotisme - alors que c'est justement le prétexte du patriotisme que les patrons invoquent contre les militants syndicaux brimés - et termine : Camarades du syndicat, au boulot, malgré les attaques que nous saurons bien briser au moment voulu (qu'est-ce qu'ils attendent donc ?), la production ne doit pas s'en ressentir, *pas une heure ne doit être perdue*".

Que pourrait dire d'autre un agent du patron ?

¹¹ IMPOT CÉDULAIRE Elaboré en 1907 par Caillaux. Les revenus étaient taxés selon un système à deux étages : un impôt progressif sur l'ensemble du revenu s'ajoutait aux taxes (impôt cédulaire) frappant chacun des revenus (foncier, commercial, industriel, agricole) ainsi que les salaires.